

**COMPTE-RENDU
RÉUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2014**

L'an deux mil quatorze, le vingt-cinq février à vingt heures trente, les membres du Conseil de communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Etrez, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Roche.

Date de la convocation : 19 février 2014

PRÉSENTS : M. GOYARD - R. GUILLERMIN - N. AUTUORO - M. BOUZIDI - J. BUATHIER - C. BEAUDET (suppléant de C. NOUREUX) - E. DUBOIS - J. BONOD - C. COLAS - M. MATHY - H. COLAS - G. PERRIN - P. BEREZIAT - C. MARANDET - G. GALLET - JP LUCIANI - JL. PELTIER - A. GAYDON - JP. FROMONT - JL. PICARD - P. THETE - T. PEULET (suppléant de C. DUBOIS) - M. MOREL (suppléant de D. BEREZIAT) - R. LONGERON - M. SERREDSZUM - A. VIVIET - M. RIGAUDIER (suppléante de JF. GIRAUDET) - P. TOLFA - G. CHOSSAT - JP. ROCHE - C. BREVET - L. GUILLEMOT - P. LAUBRIAT - P. MARMONT - N. BENONNIER - C. PICARD - D. LIEBAUD - JL. JACQUET - G. LACOSTE - C. FOURNIER

EXCUSÉS : C. NOUREUX - C. DUBOIS - D. BEREZIAT - JF GIRAUDET

Secrétaire de séance : JL PELTIER

Nombre de membres : En exercice : 40 ; Présents : 40 ; Votants : 40

Jean-Louis Peltier, maire d'Etrez présente les dernières réalisations. La commune a finalisé les allées piétonnes et rénové les bâtiments de façon à réduire les dépenses d'énergie. Deux projets sont à l'étude : la création d'une salle multisports intégrée aux locaux scolaires et l'agrandissement de la caserne des pompiers et des services techniques. En raison de l'implantation des sites de stockage de gaz, la commune doit se doter d'un Plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Celui-ci délimite des périmètres sur lesquels les constructions sont interdites ou à protéger. Selon les tracés, quatorze habitations sont situées dans des zones à risques. 6 sont à Marboz, 8 à Etrez. La moitié est concernée par des expropriations. L'autre moitié doit engager des travaux de sécurisation. Les indemnités sont estimées entre 2,5 et 3 millions d'euros. L'Etat, les collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général, Communauté de communes et commune) et l'industriel sont appelés à financer. Si aucun accord n'intervient entre les parties pour une autre répartition, chaque partenaire paiera un tiers, soit environ 400 000 euros pour l'intercommunalité et 150 000 euros pour la commune. L'arrêté préfectoral prescrivant le PPRT devrait être pris dans les prochaines semaines.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 28 JANVIER 2014

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance du 18 décembre 2013.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 11 FEVRIER 2014 DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION OUVERTE PAR DÉLIBÉRATION DU 29 AVRIL 2008

Le Conseil prend acte des décisions du bureau.

SIGNATURE DE CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE EFFECTUÉS DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION OUVERTE PAR DÉLIBÉRATION DU 24 AVRIL 2012

Le Conseil de Communauté prend acte des emplois créés en Contrat à Durée Déterminée depuis la précédente réunion du Conseil de communauté.

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I. Tableau des emplois

Suite à l'avis favorable de la Commission administrative paritaire qui siège auprès du Centre de gestion, un agent actuellement en poste sur l'emploi d'ouvrier polyvalent bâtiments, voirie, espaces verts sur la commune de

Curtafond a été inscrit sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise. Il est proposé d'ouvrir son emploi sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise pour permettre sa promotion. *(Adopté, unanimité)*.

II. Restructuration extension des locaux de la Communauté de communes et de la mairie de Montrevel

Cinquante équipes ont fait acte de candidature dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre lancé pour ce projet. Trois ont été sélectionnées pour la seconde phase. Après avoir visité le site, assisté à une présentation du projet et des attentes de la collectivité, elles étaient admises à remettre une esquisse+. Les propositions ont été examinées par une commission technique. Le jury du concours s'est réuni le 18 février 2014. Il a émis un avis sur les projets et classé les propositions. Le groupement Delers, Dosse architectes associés, Chapuis structures, Caillaud ingénierie, EAI acoustique a obtenu la meilleure note en respectant la demande : la séparation des fonctionnalités Mairie - Communauté de communes, l'accessibilité, la distribution des espaces, la qualité environnementale, etc. Il est demandé au conseil d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à ce groupement.

(Adopté, unanimité)

AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉ

Centre local d'information et de coordination gérontologique : adoption du compte administratif 2013 et du budget primitif 2014

Le compte administratif 2013 présente un excédent de fonctionnement de 6 642,91 €, le montant des recettes s'élève à 98 787,00 € pour un montant de dépenses de 92 144,09 €. La section investissement est excédentaire de 8 443,00 €, les recettes s'élèvent à 8 443,00 €, aucune dépense n'ayant été réalisée.

Il vous est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement dégagé (6 642,91 €) en report en fonctionnement. *(Adopté, unanimité)*

Le projet de budget 2014 a été bâti en tenant compte de ces éléments. Il propose une dépense de 9 942 € en investissement pour l'acquisition de matériel de bureau, de matériel informatique. Les dépenses en section de fonctionnement concernent les charges de personnel pour 51 050 €, des charges à caractère général pour 34 953 € et une dotation aux amortissements de 1 499 €. Il s'élève à 87 502 € en section de fonctionnement.

Céline Micard de retour d'un congé maternité, travaille désormais à mi-temps, Eléa Freychat complète ce mi-temps, Christelle Pagneux assure l'accueil chaque matin.

Les recettes prévisionnelles proviennent du Conseil général (70 860 euros) et des intercommunalités (10 000 euros), la CARSAT ne finançant plus les CLIC. La part de financement restant à la charge de chaque intercommunalité est fonction du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus sur chaque canton, elle s'élève à 2 882 € pour la Communauté de communes de Montrevel.

(Adopté, unanimité)

TOURISME

Règlements intérieurs de la station touristique et du camping

Il est proposé d'adopter les règlements intérieurs de la station touristique et du camping. Les modifications principales concernent les dates d'ouverture. Le camping sera ouvert du 12 avril au 19 septembre 2014. L'accès sera payant les samedis et dimanches du 14 au 29 juin 2014 et tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août 2014.

(Adopté, unanimité)

ÉDUCATION JEUNESSE SPORT CULTURE

Les centres de loisirs du territoire organisent régulièrement des coopérations inter-centres afin de favoriser les échanges entre enfants et adolescents de chaque structure. La convention a pour but de définir les conditions d'organisation et les modalités financières de ces rencontres. Ainsi, lorsqu'une structure aura engagé des frais, elle pourra facturer les prestations octroyées au prorata des enfants présents à l'autre établissement.

Il est proposé d'autoriser le Président à signer les conventions avec les centres de loisirs associatifs de Confrançon, Foissiat et Saint Didier d'Aussiat et le centre de loisirs municipal d'Attignat.

(Adopté, unanimité).

AGRICULTURE DURABLE

Aide à la plantation de haies bocagères pour les résidents (année 2014)

La Communauté de communes finance depuis 2009 la plantation de haies bocagères sur son territoire. La commission Agriculture durable propose de continuer à aider les projets de plantations pour les résidents, qu'ils soient particuliers, agriculteurs, gérants d'entreprises ou responsables d'associations. Pour être éligibles, les dossiers devront respecter le cahier des charges suivant : planter sur le territoire un minimum de 50 mètres linéaires, choisir les essences parmi une liste qui comprend des variétés traditionnelles des haies bocagères. Il est proposé un financement de la Communauté de communes à hauteur de 50 % du coût de l'achat des plants, dans la limite de 2 euros du mètre linéaire TTC.

(Adopté, unanimité)

QUESTIONS ORALES ET INFORMATIONS DIVERSES

Travaux d'extension de la déchetterie

Le chantier se poursuit et nécessite une fermeture du site du 17 mars au 19 avril 2014. Le public sera informé par la presse, sur le site Internet et via des tracts donnés aux usagers de la déchetterie dans les 15 jours précédant la fermeture.

Cession de matériels

La Direction des infrastructures et de l'environnement a cédé plusieurs matériels : un tracteur pour 3 850 euros et une chaudière pour 100 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis Peltier



Le Président,
Jean-Pierre Roche